

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU RHÔNE
COMMUNE DE SAVIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Objet : CONSTRUCTEL – Remplacement de poteaux France Telecom – Bombeynon et chemin des Mayottes - travaux prévus entre le 14 février et 23 mars 2024

Le Maire de SAVIGNY (Rhône)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2211-1, L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la Route et notamment les articles R411-1 et suivants,

VU le Code de la Voirie Routière,

CONSIDÉRANT qu'il lui appartient de prendre toutes mesures dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité de passage sur les voies publiques,

VU la demande de CONSTRUCTEL – Parc d'activités des Chênes – Rte de Tramoyes – 01700 LES ECHETS (MIRIBEL) pour le compte d'Orange, pour le remplacement de poteaux France Telecom à Bombeynon et chemin des Mayottes entre le 14/02/2024 et le 23/03/2024 ;

ARRÊTE

Article 1er :

En raison de ces travaux, il y aura un empiètement sur la chaussée avec des camions de chantier mobile à Bombeynon et chemin des Mayottes du 14 février au 23 mars 2024.

Article 2 :

Des panneaux de signalisation réglementaires seront installés par l'Entreprise chargée des travaux pour permettre l'application du présent arrêté.

L'accès sera maintenu en permanence pour les riverains et les services publics de sécurité en cas d'urgence.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services, la capitaine commandant la brigade de gendarmerie, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- La Capitaine commandant la brigade territoriale autonome de l'Arbresle,
- Le SDMIS du Rhône,
- La responsable de la police intercommunale,
- La CCPA service voirie et déchets,
- Le responsable du service technique.

Fait à SAVIGNY, le 26 janvier 2024

Le Maire
Monique LAURENT

